

## Chauffage : quelles évolutions en 2009 ?

Confronté à une pénétration croissante des planchers chauffants, du chauffage électrique et du chauffage bois aussi bien en neuf qu'en rénovation, le marché français des radiateurs eau chaude aura poursuivi son déclin en 2009, estime MSI Reports, qui vient de consacrer deux études au marché du chauffage domestique en France. Le marché du plancher chauffant hydraulique - poursuit MSI - aura reculé de manière "significative" cette année, tout en continuant de "surperformer" l'activité de construction, et ce à la faveur d'une hausse du taux de pénétration de ce type de système dans le neuf. Devant faire face à une "intensification" de la concurrence des pompes à chaleur, même si la croissance du nombre d'installations de PAC aura eu tendance à ralentir cette année, le marché des chaudières aura reculé d'environ 4% cette année, à 610 000 unités, avec à la fois une progression en chaudières fioul et un recul "plus marqué" en chaudières sol gaz qu'en "murales", indique MSI, qui parle d'un "comportement attentiste" des ménages propriétaires, qui "réalisent davantage d'arbitrages en matière de dépenses, ce qui impacte négativement leur propension à procéder au remplacement de leur chaudière". En 2009, prévoit MSI, les chaudières à condensation auront compté pour un peu plus d'un tiers des ventes totales de chaudières fioul et gaz, en hausse de 4 points.

En ce qui concerne les ventes de radiateurs électriques et assimilés, elles reculeront d'environ 10% en 2009, pronostique MSI, qui ajoute : « Cette baisse concerne essentiellement les convecteurs et, dans une moindre mesure, les panneaux rayonnants. À l'inverse, le marché des radiateurs à inertie est moins impacté ». Quant au marché des sèche-serviettes électriques, sa croissance a été "stoppée" cette année, constate MSI, qui ajoute toutefois que le taux de pénétration de ce type d'équipement a poursuivi sa progression en 2009, en neuf comme en rénovation. Par ailleurs, les marchés du plancher chauffant électrique et PRP (plafond rayonnant plâtre) auront reculé "fortement", l'un et l'autre, en 2009, analyse MSI, qui, à propos du plancher chauffant électrique, précise toutefois que le taux de pénétration aura progressé en 2009 dans le neuf au détriment des radiateurs électriques et eau chaude.

## Climatique : comment évolue le marché français ?

*En matériels de génie climatique, voici quelle a été l'évolution récente du marché français selon les toutes dernières statistiques de l'INSEE, encore provisoires :*

### INDICES DE PRIX DÉPART USINE POUR LE MARCHÉ FRANÇAIS :

- Radiateurs et chaudières pour le chauffage central : 108,7 en septembre 2009 (109,1 en septembre 2008).
- Equipements aérauliques et frigorifiques : 110,4 en octobre 2009 (108,5 en octobre 2008).
- Matériel aéraulique : 115 en octobre 2009 (112 en octobre 2008).

### INDICES DE PRIX D'ACHAT À L'IMPORTATION :

- Radiateurs et chaudières pour le chauffage central : 104 en juillet 2009 (100,1 en juillet 2008).
- Equipements aérauliques et frigorifiques : 100,1 en octobre 2009 (107 en octobre 2008).

### INDICES DE PRIX DE L'OFFRE INTÉRIEURE :

- Radiateurs et chaudières pour le chauffage central : 109,1 en septembre 2009 (108,6 en septembre 2008).

### INDICE DE CHIFFRE D'AFFAIRES CVS-CJO :

- Commerce de gros de fournitures pour plomberie et chauffage : 114,7 en septembre 2009 (120,2 en septembre 2008).

## Inspection des climatiseurs : un décret et deux arrêtés au 1er semestre 2010

C'est au premier semestre 2010 que paraîtra le décret, en préparation depuis juin 2009, instituant une obligation d'inspection périodique des systèmes de climatisation. Et deux arrêtés d'application suivront "dans la foulée". C'est ce qu'a indiqué la DGEC (Direction générale de l'énergie et du climat) du ministère Borloo lors d'une conférence de presse la semaine dernière. Ces textes feront "très probablement" l'objet d'un guide pratique, ajoute-t-on à la DGEC. Ils seront publiés, rappelons-le, en application de la Directive européenne de 2002 sur la performance énergétique des bâtiments. Lors de cette même conférence de presse, a été présenté un guide pratique de l'entretien annuel des chaudières de 4 à 400 kW. Destiné aux professionnels et édité par l'association Energies & Avenir, ce guide décrit la réglementation qui est entrée en vigueur pour ces chaudières voilà quelques mois.